

Le très honorable M. MEIGHEN: Je ne sais quelle somme a été dépensée, mais j'ai vu le matériel qui s'y trouve.

L'honorable M. DANDURAND: Je fais allusion à ce qui a été dépensé pour la défense sur les côtes du Pacifique et de l'Atlantique et je crois que ces derniers n'ont pas été déboursés inutilement. Du moins la population de la Colombie-Britannique est bien de cet avis, si j'en juge par le résultat des dernières élections.

Le 10 mai, l'effectif de l'armée active du Canada se chiffrait ainsi:

Troupes outre-mer:	
Première division et troupes auxiliaires.	23,438
Quartier général de l'armée canadienne.	240
Total.	23,678
Troupes en cours d'entraînement pour service outre-mer:	
Deuxième division et troupes auxiliaires.	24,645
Autres troupes mobilisées:	
Dépôts et centres d'entraînement	16,282
Défense côtière et antiaérienne	9,036
Garde de points vulnérables. . .	1,655
Autres troupes au Canada. . . .	6,223
Total.	81,519
Milice active non permanente:	
Onze régiments territoriaux organisés en vue de fournir des renforts aux unités de l'Armée canadienne outre-mer.	

(La séance, suspendue à six heures, est reprise à huit heures.)

Reprise de la séance

L'honorable M. DANDURAND (suite): Je croirais manquer à mon devoir si je ne communiquais pas au Sénat tous les renseignements que m'ont fournis les divers services se rattachant à la guerre, afin que les honorables sénateurs soient au courant de ce qui s'est accompli. Je suis sûr que des milliers de personnes intéressées à l'activité du Gouvernement n'ont jamais vu le tableau dans son ensemble, et je crois que si mon très honorable ami (le très honorable M. Meighen) avait examiné le dossier que j'ai sous les yeux, il aurait été moins découragé qu'il a paru l'être. Les honorables sénateurs trouveront peut-être ce récit fastidieux, mais nous avons du temps à notre disposition, et j'estime réellement que le Sénat a le droit d'obtenir des renseignements, même plus détaillés que ceux que l'on a fournis à la Chambre des communes, relativement à l'activité des importants services se rattachant à la conduite de la guerre.

J'ai lu l'exposé que le premier ministre a fait hier. Cet exposé clair et concis comportait des détails, mais je crois avoir sous les yeux même plus de précisions propres à in-

téresser le Sénat. En tout cas, je les communiquerai aux honorables sénateurs parce que j'estime que c'est mon devoir de le faire et parce que je suis convaincu que mes collègues trouveront que j'ai eu raison de dire à mon très honorable ami que le Gouvernement avait fait tout son devoir de la meilleure manière possible depuis l'ouverture des hostilités au début de septembre dernier.

Voici un exposé de la situation et de l'œuvre de la Marine royale du Canada:

L'ouverture des hostilités, en septembre, imposa tout de suite une lourde responsabilité à la Marine canadienne. Non seulement dût-elle assumer la garde des deux côtés du Canada, mais encore, ce qui était même plus important, elle devint responsable du contrôle et de la protection des navires marchands utilisant nos ports, des navires qui transportent sur les océans du monde les marchandises et le matériel qui sont si essentiels à la conduite de la guerre.

Avant la guerre, la Marine royale permanente du Canada comprenait 12 navires et 1,600 officiers et marins. Aujourd'hui, l'effectif en service actif, réserves comprises, s'élève à 100 navires et 6,000 officiers et marins. La réserve de la Marine royale du Canada, composée de marins de carrière, et partant un précieux appoint au service permanent, a passé de 260 officiers et marins à 1,430 officiers et marins.

Enfin, il y a la réserve volontaire de la Marine royale du Canada, laquelle, ainsi que sa désignation l'indique, se compose d'officiers et de marins qui consacrent volontairement une partie de leurs loisirs en temps de paix à s'entraîner pour le service naval en cas de guerre. Leur nombre s'est accru de 1,600 à 2,850, et en outre 100 officiers et 1,000 marins se trouvent aux vingt centres de réserve situés dans diverses parties du Canada, prêts à être mobilisés pour le service actif à un moment d'avis.

La partie principale de notre marine consiste en destroyers presque identiques à ceux qui ont exécuté la brillante attaque sur le fjord de Narvik il y a peu de temps. Nos destroyers canadiens ont servi surtout à escorter des convois jusqu'à 300 ou 400 milles de notre côte—tâche extrêmement ardue, vu la rigueur de l'hiver dans l'Atlantique du Nord. Cependant, malgré les vents, les brouillards et les grands froids, les équipages de ces navires ont exécuté leur tâche peu enviable avec empressement et compétence.

Une des principales tâches des navires auxiliaires consiste dans le dragage de mines. Jusqu'à présent, l'ennemi n'a pas encore posé de mines sur nos rives, mais nous savons qu'il est tout à fait possible aux sous-marins de